

MENTIONS LEGALES DU CLUB DMC

La participation au Club DMC

Le Club DMC est ouvert à tous.

L'utilisation du Club DMC implique l'acceptation sans réserve des règles d'utilisation ci-après exposées.

L'inscription au Club DMC est gratuite. Elle requiert que l'utilisateur réponde préalablement au Questionnaire Club DMC. L'utilisateur pourra ensuite recevoir la Newsletter Club DMC ainsi que participer au Forum Club DMC.

La réception de la Newsletter Club DMC ainsi que la consultation ou l'ajout de messages sur le Forum Club DMC requiert l'identification préalable de l'utilisateur. A cet égard, l'utilisateur s'engage à communiquer dans ce cadre des informations exactes (identité, adresse, e-mail...) et à répondre à l'intégralité des questions qui lui sont posées au sein du Questionnaire Club DMC.

La Newsletter Club DMC

Si l'utilisateur ne souhaite pas ou plus recevoir la Newsletter Club DMC, il peut se désabonner en utilisant cette option disponible dans le panneau « Mon profil » du Club DMC.

Il lui est proposé la faculté de se désabonner de la Newsletter Club DMC en cliquant sur un lien hypertexte figurant directement sur chaque numéro de la Newsletter Club DMC qui lui sera adressé.

Il peut également envoyer un email à webmaster@dmc.fr

Les règles d'utilisation du Forum Club DMC.

Le Forum Club DMC est un espace destiné aux utilisateurs souhaitant apporter leurs contributions aux thèmes de discussion qui leur sont proposés.

La consultation des contributions personnelles de chaque utilisateur du Forum Club DMC ne peut être lue que par les autres utilisateurs du Forum Club DMC.

Les contributions sont publiées sous la seule responsabilité des utilisateurs du Forum Club DMC. Chaque utilisateur est directement responsable du contenu de chacune de ses contributions, DMC n'opérant aucun contrôle éditorial a priori de

celles-ci et n'intervenant qu'en qualité d'intermédiaire technique au sens de l'article 6 I-2 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 précitée.

En effet, les messages sont publiés sans contrôle préalable, et sans phase de validation par un modérateur. Cependant, les utilisateurs du Forum Club DMC sont priés de respecter les règles de bonne conduite en usage sur le réseau Internet. Si l'un des messages contrevient aux règles du Forum Club DMC, il pourra être supprimé. En cas d'abus répétés, DMC pourra supprimer l'accès au Forum Club DMC des responsables.

Plus particulièrement, sont susceptibles d'être supprimés, sans avertissement ni justification :

- les messages faisant l'apologie des crimes contre l'humanité, incitant à la haine raciale ainsi qu'à la pornographie infantile, chacun de ces actes étant sanctionnés pénalement et ce, notamment, aux termes de l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et de l'article 227-23 du Code pénal ;
- les messages diffamatoires, calomnieux, insultants, ou comportant des grossièretés ;
- plus généralement, tout message ne respectant pas les réglementations en vigueur en France ou sur les autres territoires de consultation du site et notamment la diffamation, la contrefaçon et d'une manière générale, toute atteinte à un droit de la personnalité, à un droit de propriété intellectuelle (droits d'auteur, droits voisins, bases de données, dessins et modèles, brevets d'invention, marques ...) ou aux droits des tiers.

Les sujets abordés sur le forum concernent le domaine des loisirs créatifs.

Choisissez le forum adéquat

Choisissez un titre approprié

Respectez vos interlocuteurs

Aucun propos raciste, sexiste ou simplement injurieux ne sera toléré. Tout "post" de message et/ou contribution ce type sera supprimé sans préavis et sera suivi d'un avertissement. En cas de "récidive", l'accès au Forum Club DMC sera interdit à l'utilisateur.

Respectez les règles usuelles de politesse.

Les annonces à caractère publicitaire ou commercial sont interdites.

La contrefaçon est prohibée

Les messages relatifs au piratage de grilles et aux importations parallèles de fils ne doivent pas apparaître sur le Forum Club DMC.

Tous les diagrammes sont des créations originales protégées par le droit d'auteur et leur utilisation est exclusivement réservée à un usage personnel. La législation sur le droit d'auteur interdit la représentation et/ou reproduction autre que celle destinée à un usage personnel et les échanges de diagrammes non entrés dans le domaine public.

Les e-brodeuses/utilisateurs qui participent au Forum Club DMC s'engagent à ne pas rechercher ou échanger des grilles portant sur des modèles ou des kits disponibles dans le commerce. Seules les recherches de grilles épuisées ou introuvables sur le territoire de l'e-brodeuse/l'utilisateur sont autorisées, sous réserve de respecter la réglementation sur le droit d'auteur.

Nous vous informons également que la reproduction des cartes de couleurs des fils DMC dans des cartes de conversion sans autorisation préalable de leur auteur constitue une contrefaçon au regard du droit d'auteur.

Destination des données collectées et des messages archivés

Le Forum Club DMC détient et conserve toutes données de nature à permettre l'identification des auteurs des contributions et/ou messages et procède à l'archivage privé des messages postés. Ces informations pourront être, le cas échéant, communiquées à une autorité judiciaire qui en formulerait la demande.

Les informations nominatives que vous communiquez lors de votre inscription au Club DMC sont destinées à mieux vous connaître.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 et suivants de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978).

De ce fait, vous disposez également du droit de demander à tout moment la suppression de vos contributions et/ou message au Forum Club DMC en écrivant à :

DMC

13, rue de Pfastatt, 68057 MULHOUSE Cedex.

A l'attention du webmaster

Ou en adressant un email à webmaster@dmc.fr

Sauf opposition expresse de sa part, l'utilisateur accepte que les informations nominatives collectées sur le site www.dmc.com, via la rubrique Club DMC, soient communiquées à des tiers en relations commerciales avec la société DMC et liés par un engagement de confidentialité.

Signalement

Les problèmes techniques liés au fonctionnement du Forum Club DMC doivent être adressés au webmaster DMC.

Les messages ou pièces jointes non conformes aux présentes règles d'utilisation peuvent être signalés au webmaster DMC.

Conformément aux dispositions de l'article 6 I-5 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004, ce signalement doit comporter les mentions suivantes :

- sa date ;
- si vous êtes une personne physique : vos noms, prénoms, profession, domicile, nationalité, date et lieu de naissance ;
si vous représentez légalement une personne morale : la forme de votre société, sa dénomination, son siège sociale et l'identité/fonction de l'organe qui la représente légalement ;
- la dénomination et le siège social de DMC ; à savoir DMC de Pfastatt, 68057 MULHOUSE Cedex;
- la description des faits litigieux et leur localisation précise ;
- les motifs pour lesquels une contribution et/ou un message doit être retiré, comprenant la mention des dispositions légales et des justifications de faits ;
- la copie de la correspondance adressée à l'utilisateur auteur de la contribution et/ou message litigieux demandant leur interruption, leur retrait ou leur modification, ou la justification de ce que l'auteur n'a pu être contacté par vos soins.

A toutes fins utiles, nous vous rappelons en outre qu'il est précisé à l'article 6 I-4 de la loi précitée que « *le fait, pour toute personne, de présenter aux personnes mentionnées au 2 un contenu ou une activité comme étant illicite dans le but d'en obtenir le retrait ou d'en faire cesser la diffusion, alors qu'elle sait cette information inexacte, est puni d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15.000 Euros d'amende* ».

Mars 2009